

RESTAURANT SCOLAIRE

PAIEMENT EN LIGNE

Le collège Bellecombe met à votre disposition un service de paiement en ligne de la restauration scolaire. Ce e-service est ouvert aux personnes détentrices d'une carte bancaire en cours de validité.

L'usager utilise un moyen moderne et sûr de paiement. Il bénéficie d'une visualisation du solde de son compte.

Le paiement en ligne est accessible :

- aux responsables d'élèves demi-pensionnaires scolarisés cette présente année,
- aux commensaux (personnels enseignants et non enseignants) déjeunant au collège.

Ces usagers ont reçu un courrier ou un mail leur notifiant leur identifiant et leur mot de passe pour accéder à leur espace personnel via le site internet du collège.

Quelles sont les opérations concernées ?

- le forfait trimestriel des élèves demi-pensionnaires,
- l'avance repas des commensaux (personnels de l'établissement)

Attention ! il n'est pas possible de régler en ligne les repas occasionnels des élèves (repas à 4,50€)

Montant minimum et conseils pratiques :

- Le montant minimum est de 1€.

- merci d'attendre l'avis aux familles (ou facture de cantine) avant de payer.

Les factures sont envoyées par mail à mi-trimestre; un message pronote vous alerte.

- il existe un temps de latence de 30 minutes entre la saisie de l'encaissement et l'enregistrement sur le compte (par exemple la gestionnaire approvisionne son compte repas à 11h00, ce compte-repas sera réapprovisionné à 11h30)